

## L'envol d'un adepte de paramoteur



Une préparation minutieuse, ce dimanche, avant le départ.

Au départ de l'aérodrome de Visan, ce dimanche 31 janvier, un adepte de paramoteur a pris l'air en quête de liberté. Une activité anti-confinement garantie. Cette activité aérienne motorisée est devenue en quelques années un sport aérien à part entière. Il associe un parapente avec un groupe motopropulseur fixé dans le dos du pilote, muni d'un harnais ou sur un chariot. Gros avantage par rapport à d'autres engins volants, c'est le côté pratique, étant un aéronef qui tient le moins de place pour le transport.

Vaucluse matin du 2 février 2021

## VISAN

contact@visan-mairie.com.

### Réunion du conseil municipal

À l'ordre du jour : projet d'aménagement d'une halle aux raisins et requalification de la place de la coconnière. Convention d'aménagement du site de l'ancien château pour une maison familiale rurale.

Vendredi 5 février à 15 h 30. Espace Gérard Sautel, 170 route de Valréas. Participation libre.

Mairie de Visan :

04 90 28 50 90.

Place du Jeu de Paume.

### Assemblée générale des PG CATM

Le président des anciens combattants de Visan ainsi que le conseil d'administration présenteront leur démission. Les personnes intéressées pour se présenter doivent se faire connaître auprès du président.

Vendredi 12 février à 16 h. Espace Gérard Sautel, 170 route de Valréas. Participation libre.

André Constant :

04 90 28 98 32.

constant.as2138@orange.fr.

Vaucluse matin du 4 février 2021

## VISAN Conseil municipal ce vendredi

### La halle aux raisins au centre des décisions



Les bâtiments de l'ancienne cave coopérative qui seront partiellement démolis et réaménagés pour un marché couvert.

Le conseil municipal se réunit de nouveau ce vendredi 5 février à 15 h 30 à la salle Gérard Sautel pour examiner l'acquisition des bâtiments de la cave coopérative dans le cadre de l'aménagement de la place de la coconnière et de la création d'une « halle aux raisins », marché couvert. Ce projet est très différent de l'aménagement de la place de la coconnière prévu auparavant par l'ancien-

ne majorité, projet qui avait pris du retard dans son exécution du fait de remplacement de canalisations non prévu.

Il était envisagé d'aménager un parking sur Bellevue avec un accès piétonnier par la placette Condorcet, le long de l'école et d'organiser un débat public.

Le projet de la majorité actuelle est tout autre. Un parking est en cours d'exé-

cutio n à la place du jardin public Bonnefoy. La place de la coconnière sera arborée en partie supérieure. Les bâtiments des chais et de la maison Ordener seront démolis pour créer une halle couverte face à la place et ouvrir un passage vers la cave.

À l'ordre du jour également, une convention d'aménagement du site de l'ancien château pour une maison familiale rurale.

LTRC26SU1014

La Tribune du 4 février 2021

## VISAN École Josette Constant

### Un chèque pour les activités



Remise d'un chèque pour les projets pédagogiques dans les locaux du crédit agricole.

L'école Josette Constant tient à poursuivre les activités pour les enfants et des projets pédagogiques sont établis par l'équipe enseignante en respectant les conditions sanitaires. Deux projets sont actés pour le premier semestre : des ateliers qui se dérouleront dans les classes et des spectacles organisés par le centre dramatique des villages du Haut-Vaucluse.

Ces projets ont un coût : 2 000 €. Une mère d'élève qui fait partie de l'association

des P'tits Visanais a suggéré de contacter la caisse locale du crédit agricole de l'enclave de Valréas. De fait, les manifestations prévues par l'association qui a pour objectif et pour mission de financer les projets de l'école sont supprimées depuis un an maintenant.

Le conseil d'administration du crédit agricole a validé la demande des P'tits Visanais et un chèque de 470 € a été remis à l'association dans les locaux de l'agence le 15 janvier dernier.

La Tribune 4 février 2021

# Une enquête pour définir l'avenir des rivières

Tous les Visanais sont invités à s'exprimer sur la stratégie du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) pour le Lez et ses affluents.

Une stratégie qui définit l'avenir des rivières sur les 10 prochaines années. Qu'il s'agisse de la qualité de l'eau, de la disponibilité et de l'économie des ressources pour l'eau potable, l'irrigation agricole, l'industrie, la gestion des inondations et la préservation de la biodiversité liée à l'eau.

Une étude menée par la ligue de protection des oiseaux (LPO) en 2010 indiquait que plusieurs groupes d'espèces ont été inventoriés : oiseaux, amphibiens, reptiles, chiroptères (chauve-souris), castor et Loutr.

Jean-Noël Heron, naturaliste, a signalé la présence de la loutr « des épreintes (fientes) ont été découvertes sur l'Hérin au printemps 2010 ».

De fait, en avril dernier, plus de 250 mètres de végétation (ripisylve), bordant l'Hérin ont été détruits. Des peupliers, aulnes, saules de plus de 50 ans pour certains. Un impact important sur la faune sauvage avec la disparition de son habitat, et en pleine période de nidification. Un écran en moins pour limiter le



Le Lez fait l'objet, avec ses affluents, d'une gestion globale qui s'inscrit dans la stratégie du SAGE. Photo Archives Le DL/Albert MARTIN

réchauffement de l'eau et son évaporation.

À titre d'exemple, la durée et la fréquence des assècs (état d'une rivière

qui se retrouve sans eau) se produisait déjà, sur la période de 2004 à 2008, pour Le Talobre à Visan (lieu-dit Champier), 3 an-

nées sur 4, de 2 à 4,5 mois.

La majorité des affluents du Lez, Rieussec, Talobre, Hérin, Coron-

ne, Aulière se trouve dans une zone avec une forte anthropisation (recalibrages et rectifications des lits, seuils, barrages, digues, protections de berge, ponts, remblais, canaux, gravières et aménagements divers) qui génère de nombreux prélèvements.

Les quatre réunions publiques prévues qui devaient permettre à la population de s'exprimer, sont, pour l'heure, reportées à des dates qui seront connues, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Le registre dématérialisé sera, en revanche, bien mis à disposition à l'adresse [www.registre-dematerialise.fr/2314](http://www.registre-dematerialise.fr/2314), à compter du 8 février.

## Un premier état des lieux en 2017

Un état des lieux du SAGE a dressé un constat en 2017. La qualité des eaux de l'Hérin était globalement moyenne à médiocre tout au long de son cours. Les deux stations localisées en amont de ce cours d'eau (à Visan et en amont de Tulette) affichant des résultats très variables, traduisant la sensibilité du milieu. Le bilan de l'oxygène en amont de Tulette passait de bon, de 2007 à 2011, à mauvais en 2012, à cause d'un pic en carbone

organique dissous (COD). L'Hérin se chargeait également de nutriments d'une station à l'autre. L'état des lieux du SAGE précisait également qu'un inventaire des rejets vinicoles et industriels (Hydretudes 2004) indiquait que les pollutions de pointe surviennent lors des périodes de vendange, avec des rejets chargés en sucre, alcool, glycérol, acides organiques et polyphénols, conférant à ces rejets une forte demande chimique en oxy-

gène (DCO). Trois communes abritent un nombre important de caves (Valréas, Tulette et Visan), représentant près de 50 % de la totalité de ces établissements. Les principaux bassins-versants concernés par la présence de ces caves sont l'Hérin, puis la Coronne. Les effluents des établissements viticoles correspondant à une charge polluante nette rejetée dans le milieu d'environ 20 000 équivalents habitants sur l'ensemble du bas-

sin-versant. Un bilan des producteurs en agriculture biologique par commune du bassin-versant a également été dressé. Il y avait en 2015 à Visan, 29 agriculteurs en AB sur 121 exploitants, soit 24 %. Les zones à haut risque (HR) sont classées principalement à proximité de l'Hérin pour les biens et les personnes. Le plan de prévention du risque inondation de 2006 classant Visan comme largement concerné par les inondations.

Vaucluse matin du 3 février 2021

## Le jardin d'enfants Bonnefoy transformé en parking

Le jardin Bonnefoy au-dessus de la place de la coconnière n'existe plus. Les arbres et l'herbe ont été arrachés, les souches retirées. Le terrain recouvert de grave concassé bien compacté a transformé le jardin pour enfants en parking. La couverture du sol est choisie pour éviter la formation de boue tout en laissant un terrain perméable.

Le parking de la coconnière va disparaître partiellement avec le réaménagement prévu de la

place. Des questions se posent. Les riverains s'inquiètent d'une circulation qui va s'intensifier sur les voies étroites du village qui desservent le nouveau parking.

### Une autre aire de jeu prévue

Des riverains regrettent aussi la disparition de l'aire de jeux où se retrouvaient des mamans avec leurs enfants.

Même regret pour les enfants du centre de loi-

sirs associé à l'école (CLAE) qui allaient régulièrement jouer aux balançoires et autres jeux à l'ombre des arbres, endroit particulièrement apprécié en été.

Le jardin d'enfants doit être transféré dans un autre lieu. Un groupe d'élus travaillent sur le sujet. Plusieurs implantations possibles sont à l'étude. Le nouvel espace vert proposera de nouveaux jeux, des bancs ombragés et sera situé dans le centre du village.



Le jardin Bonnefoy tel qu'il était, il y a quelques jours. Photo Le DL/Laurence DENY

Vaucluse matin du 4 février 2021

# L'espace Germain Aubert affiche complet

C'est un pari risqué qu'a pris en 2011 la communauté des communes de l'Enclave des Papes en rachetant le site industriel dit de « Tiro Clas ». Un achat qui aurait pu tourner à la catastrophe lorsqu'en 2016, l'entreprise Tiro Clas arrête définitivement son activité laissant alors en friche près de 24 000 m<sup>2</sup>. Dix ans après cette acquisition, la réhabilitation du site est une réussite. Le lieu se décompose de deux parties : la Cité du Végétal et l'espace Germain Aubert.

## D'un côté, la Cité du végétal

Chantier lancé en premier, la Cité du Végétal occupe un espace de 5 500 m<sup>2</sup>. À l'intérieur, une partie est dédiée à la Pépinière et à l'Hôtel d'Entreprises. À ce jour, seul un bureau est libre à la pépinière. Les six box sont occupés, de même pour les différents ateliers. Depuis mars 2019, la plateforme d'éco-extraction a été reprise par l'entreprise ID4Feed, une société spécialisée dans la production d'additifs à base de plantes et d'extraits de plantes. Son ac-

tivité est de développer des extraits végétaux avec des propriétés digestives s'intégrant dans la nourriture animale.

## De l'autre, l'espace Germain

De l'autre côté, nous retrouvons la partie dite plus industrielle occupée, à l'époque, par l'entreprise Tiro Clas. Aujourd'hui dénommé « Espace Germain Aubert », le site poursuit sa transformation. Sur la partie donnant sur le quartier des Tours, le bâtiment abrite une activité administrative avec les bureaux de la CCEPPG, du SMBVL, d'un architecte et d'une société de formation. Au rez-de-chaussée, l'épicerie sociale « Rayon de Soleil » dispose d'un local pour abriter sa boutique et ses stocks. Sortie de la pépinière, l'entreprise AGESOL va s'installer à côté de l'épicerie. Également issue de la pépinière, la société Arteko a, elle, migré dans un local plus grand toujours dans l'espace Germain Aubert. D'autres entreprises complètent cette palette. Citons Galéo qui a quitté Nyons



La Cité du Végétal comprend la pépinière et l'hôtel d'entreprises ainsi que la plateforme d'éco-extraction.

pour s'installer à Valréas. La société de cosmétique occupe un espace de 3 300 m<sup>2</sup>. Imcarvau, spécialisée dans le cartonnage, est la première entreprise ayant signé un bail en juin 2014. Actuellement, des travaux d'aménagement ont débuté rue de Tourville. À la fois l'extérieur avec la création d'un parking, la rénovation des quais et de l'entrée. Et à l'intérieur avec la refecton de 4 000 m<sup>2</sup> destinée à l'activité logistique de l'entreprise Silvatrim.

Ce chantier va se dérouler sur le premier semestre 2021. Sur le second semestre, des travaux d'agrandissement du local de la société Fournier Percola auront lieu.

## Une centaine d'employés sur le site et une vingtaine d'entreprises

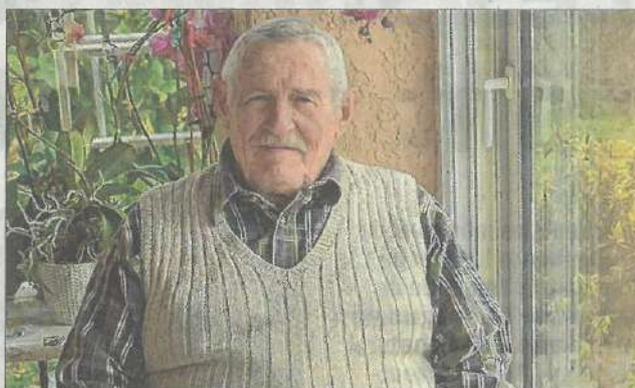
Sur le plan des aménagements extérieurs, la signalétique est modifiée chaque année au gré des installations. Une étude est menée pour repenser le parking de

la Cité du Végétal et la façade est (côté plateforme). Enfin, une réflexion est menée sur les déplacements sur le site.

En 2011, lors du rachat, 60 emplois étaient recensés. Aujourd'hui, c'est une centaine d'employés qui travaillent sur le site qui regroupe une vingtaine d'entreprises. Un investissement qui s'amortit grâce aux loyers perçus et aux différentes aides perçues lors de chaque phase de travaux.

La Tribune du 4 février 2021

## Du changement en prévision au conseil d'administration du PG CATM



Le président, André Constant, laissera sa place au cours de la prochaine assemblée générale de l'association.

L'association des prisonniers de guerre et combattants d'Algérie Tunisie Maroc (PG CATM) se réunira en assemblée générale, le 12 février à 16 h, à l'espace Gérard-Sautel. Le président, André Constant, et le conseil d'administration présenteront à cette occasion leur démission. Les personnes qui sont intéressées pour remplacer le président ou intégrer le conseil d'administration doivent se faire connaître auprès d'André Constant. Toutes les activités de l'association ont été annulées en 2020, notamment le repas de l'amitié, les concours de belote, le loto. C'est pourquoi, le président a décidé d'offrir la cotisation 2021 à ses adhérents. Les cérémonies patriotiques habituelles ont toutes été maintenues, à savoir le 8 mai, 12 juin à Valréas, 18 juin, 14 novembre et 5 décembre. Pour plus d'information, contacter André Constant par mail sur constant.as2138@orange.fr ou au 06 81 23 01 50.

Vaucluse matin du 7 février 2021

## Le jardin Bonnefoy remplacé par un parking

Le groupe d'opposition Union pour Visan regrette la décision prise par la majorité "sans aucune concertation préalable". "Mettre en place un parking ici, pourquoi ? Pour les résidents du centre-ville afin d'éviter de se garer le long des rues étroites de notre village ? Pour les adhérents du club du 3e âge qui va être transféré dans les locaux de l'ancienne poste ? Pour les voitures passant sur la départementale qui ne trouveront plus de places disponibles du fait de la fermeture du haut de la place de la Coconnière ? Peut-être les trois raisons à la fois ! L'accès à ce parking ne pourra se faire que par la Porte du "Portail Neuf" et de la "Porte St Martin". Bien du plaisir aux riverains et aux conducteurs...".

Ces élus d'opposition précisent que ce jardin était utilisé par les familles avec de jeunes enfants. "Si on nous avait demandé notre avis, nous aurions proposé une solution mixte en réduisant le jardin public pour



Ce nouveau parking suscite bien des interrogations. / PHOTO B.F.

le conserver au cœur du village avec des jeux pour enfants et agrandir le parking existant utilisé essentiellement par les résidents de la Coconnière. Les parkings à Visan sont nécessaires, certes, surtout en période estivale pour nos commerces si l'on veut que les conducteurs qui passent puissent s'arrêter facilement. Pendant les élections,

nous proposons de faire un parking public au pied de l'école primaire avec un accès piétonnier jusqu'à la place de la Coconnière". Ils regrettent également que pour les travaux, aucune entreprise visanaise de Travaux Publics n'ait été consultée, contrairement aux promesses électorales de la majorité. "La nouvelle municipalité disait

vouloir faire travailler les commerces et les artisans de la commune mais c'est l'entreprise Rodari de Nyons qui a été sollicitée directement, qui de plus est une entreprise de maçonnerie. Comme ces travaux ne sont pas de son métier, elle sous-traite à l'entreprise Ayglon de Grillon. Nous attendons des explications...".

La question est revenue sur le tapis à la fin du dernier conseil municipal. La majorité se justifie en expliquant que ces deux entreprises faisaient d'autres travaux sur la commune. "Le jardin public Bonnefoy étant supprimé, envisagez-vous d'étoffer le jardin public du lotissement Lacoste?" questionnent Jean Prévost et Bernard Racanière. Les deux élus font référence aux jeux pour enfants qui ont été enlevés au jardin Bonnefoy. Si la majorité n'a pas apporté de réponse claire, la maire Corinne Testud-Robert compte bien les installer ailleurs comme elle nous l'a confié.

La Provence du 8 février 2021

## Le chauffeur perd le contrôle de son camion



Sur la RD 20, en direction de Vaison-la-Romaine.

Photo Le DL/P.G.

Ce mercredi 10 février en fin de matinée, le chauffeur d'un poids lourd a perdu le contrôle de son véhicule sur le bas-côté de la route de Vaison-la-Romaine à Visan pour finir dans le fossé. Légèrement blessé, ce dernier a été transporté à l'hôpital

de Vaison par les sapeurs-pompiers. La circulation a été perturbée le temps de l'intervention des dépanneurs et des services du Conseil départemental. Les gendarmes de Valréas étaient également sur les lieux.

Vaucluse matin du 11 novembre 2021

## L'opposition a donné de la voix lors du dernier conseil municipal

Vendredi à 15 h 30, le conseil municipal s'est réuni à l'espace Sautel. Après l'approbation du procès-verbal, Jean Prévost, chef de file de l'opposition, a remercié pour la réception d'une note de synthèse reçue à la suite d'un courrier envoyé à Corinne Testud-Robert, maire. Jean-Noël Arrigoni, 1<sup>er</sup> adjoint, a indiqué : « Ce n'est pas une note de synthèse. » Jean Prévost a expliqué que la note ayant été reçue ce vendredi à midi, cela ne donnait pas de temps à son groupe pour se réunir et examiner les points à l'ordre du jour. « Nous n'allons pas aller au tribunal administratif cette fois-ci. La prochaine fois, nous aimerions avoir plus d'informations dans des délais raisonnables. » Pour le 1<sup>er</sup> adjoint, l'opposition peut aller devant les tribunaux. Le maire a indiqué que Visan est une petite commune et que la directrice a beaucoup de travail. « Vous avez eu les éléments demandés. On commence l'ordre du jour. »

Les points suivants ont été votés à l'unanimité. Trois points concernaient la place de la Connetière et la halle aux raisins ainsi que leur financement. L'ac-



Corinne Testud-Robert, maire, et le premier adjoint, Jean-Noël Arrigoni vendredi en conseil municipal. LeDL/L.D.

quisition des bâtiments et leur transformation ainsi que la requalification de la place ne pourront pas se faire d'un seul coup. Pour le moment, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a établi un diagnostic et fait des propositions. Il sera chargé de recevoir les offres de concepteurs sélectionnés pour retenir celui qui présentera la meilleure, compatible avec l'enveloppe financière prévue. Les subventions sont demandées sur la base d'une opération estimée à 823 450 €.

Une subvention au titre des amendes de police pour sécuriser la partie haute du village, de

part et d'autre de la boulangerie La corbeille à pain est demandée. L'endroit est peu sécurisé, le trafic est important, les véhicules s'arrêtent et les piétons ne peuvent pas passer. Les travaux, estimés à 56 000 €, devraient être financés 50 %. Bernard Racanière a demandé si l'enfouissement des réseaux était prévu ? Le maire a indiqué que les trottoirs ne sont pas concernés et le 1<sup>er</sup> adjoint a ajouté que ce n'était qu'une réfection de voirie. Jean Prévost a recommandé de s'enquérir de l'état des canalisations car il serait dommage de refaire la voirie et de ne pas les mettre aux normes.

## Le recrutement d'un policier municipal a fait débat

Le point qui a fait le plus débat est la modification du tableau des effectifs. Derrière ce titre se cachait l'embauche d'un policier municipal pour remplacer l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Parmi les candidats reçus, un profil a retenu l'attention, un militaire professionnel dont le grade correspond à celui de brigadier-chef principal 9<sup>e</sup> échelon. Jean Prévost fait remarquer qu'il serait plus intéressant de disposer d'une police municipale intercommunale.

Pour Pascal Tourniayre, ce su-

jet a déjà été abordé, mais le remplacement de l'ASVP est urgent et la police intercommunale pourra venir dans un deuxième temps. Jean-Noël Arrigoni a confirmé : « Sur le principe, nous sommes tous d'accord mais sur la mise en place, c'est autre chose. » Mais le choix est fait même si cela a un coût au niveau du budget avec un coût salarial significatif.

Bernard Racanière a annoncé qu'il voterait contre car le poste d'ASVP lui paraissait bien. Corinne Testud-Robert a précisé : « La personnalité du candidat

nous a paru intéressante. » Jean Prévost a demandé quel était l'intérêt d'embaucher à un poste qui va coûter cher si c'est pour passer après en police intercommunale. Jean-Noël Arrigoni a expliqué que ce n'est pas une solution qui fonctionne. « C'est comme mutualiser la nacelle mais tout le monde en a besoin en même temps. C'est la même chose pour la police municipale. » Jean Prévost a regretté que l'argent ne soit pas utilisé pour la vidéoprotection. Le point a été voté avec 4 voix contre.

# Le poste de policier municipal fait polémique

Nouveau conseil municipal ce vendredi 5 février, avec présence de public pour la première fois depuis pratiquement un an.

Le seul point du jour qui fait vraiment débat est le remplacement de Laurent Chapuis, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) par un policier municipal. À écouter la majorité, c'est la personnalité du candidat retenu qui a motivé la transformation du poste.

Parmi les candidats potentiels, le choix s'est arrêté sur un militaire de formation, et l'équivalence de son grade dans la fonction publique est celui de brigadier-chef principal au 9e échelon. Le vote concerne la modification du tableau des effectifs, puisque l'embauche nécessite la suppression du poste d'adjoint technique et la création d'un poste de brigadier-chef principal.

Le point de vue de l'opposition est qu'il serait plus intéressant d'avoir une police municipale intercommunale afin de disposer de renfort si nécessaire. Le poste d'ASVP était bien suffisant pour les tâches confiées à

l'agent communal. Le poste envisagé va coûter cher et un investissement dans une vidéosurveillance aurait été plus approprié.

Pour la majorité, la mise en place d'une police intercommunale avait été évoquée mais pas retenue, du moins pour le moment. Le remplacement de l'ASVP est urgent. Et le choix s'est porté sur l'embauche d'un policier municipal véritable qui aura l'autorité pour accomplir ses fonctions, « même si cela a un coût au niveau du budget, un coût salarial important ».

Le vote se traduit par 15 voix pour et 4 voix contre. L'aménagement de l'avenue du général de Gaulle, subventionné à 50 % au titre des amendes de police est voté à l'unanimité. Ceci concerne une cinquantaine de mètres au niveau de la boulangerie située en face de l'impasse de la Tour. Les travaux ont pour objet d'installer un plateau transversant afin d'obliger les véhicules à ralentir et de déplacer le passage pour piétons pour mieux délimiter les arrêts minutes. Un seul trottoir sera réservé aux piétons et des potelets



Corinne Testud-Robert, maire, et son premier adjoint, Jean-Noël Arrigoni.

empêcheront les véhicules d'y stationner.

Bernard Racanière et Jean Prévost demandent si les enfouissements de ligne et réseaux, ainsi que la mise aux normes des canalisations soient étudiés en même temps afin de pas ouvrir les trottoirs ou la chaussée dans quelques années. Corinne Testud-Robert répond que les trottoirs ne seront pas refaits, pas ouverts, mais seulement la chaussée. Il s'agit de prévention. Elle donne son accord pour interroger RIVA-VI quant à la conformité des canalisations.

## L'opposition fait état du droit d'information des conseillers municipaux



Jean-Prévost, chef de file de l'opposition, demande la communication de documents pour travailler

Un conseil municipal un peu tendu au démarrage.

Dès le début de la séance, Jean Prévost expose qu'une lettre était adressée à C. Testud-Robert, maire, le 2 février lui demandant de communiquer les projets de délibérations dans un délai raisonnable,

le jeudi 4 février avant midi au plus tard, afin de permettre à son groupe de préparer le conseil de ce vendredi.

Il remercie Corinne Testud-Robert pour l'envoi de sa note de synthèse. « Ce n'est pas une note de synthèse » est intervenu Jean-Noël Arrigoni, premier adjoint. J. Prévost a néanmoins continué en indiquant que la note reçue non seulement ne respecte pas la demande mais qu'elle a été envoyée ce vendredi à midi pour un conseil à 15 h 30. Jean Prévost conclue en précisant qu'il laisse passer aujourd'hui mais qu'il saisira le tribunal administratif la prochaine fois. C Testud Robert explique que Visan est une petite commune, la directrice des services a beaucoup de travail et « vous avez eu les éléments demandés ».

## Les points du conseil votés à l'unanimité



Les autres représentants de l'opposition étaient présents.

L'aménagement et les demandes de subventions pour la requalification de la place de la coconnière, l'acquisition et l'aménagement des bâtiments de la cave, pour un montant estimé à 823 450 €.

La maîtrise d'œuvre est confiée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) chargé de lancer une consultation restreinte auprès de 3 architectes présélectionnés. Ceux qui ne seront pas retenus toucheront une prime de 1 800 € HT en contrepartie des frais engagés et du temps passé pour présenter leur projet. La convention d'aide à l'archivage

qui porte sur 12 jours à adapter en fonction des besoins. La journée d'intervention sera facturée 250 €. Le renouvellement de la convention avec le Syndicat Mixte du Bassin-Versant du Lez (SMBVL) permettant de bénéficier du réseau d'alerte.

La convention avec la Maison Familiale Rurale (MFR) de Richerenches pour des travaux de réparation et d'entretien sur le site de l'ancien château estimé 5 800 €. Le changement de dénomination du chemin Saint-Vincent en raison de la confusion avec l'avenue Saint-

Vincent pour les services postaux et de livraison.

Parmi les questions posées en fin de séance par l'opposition : Pourquoi les travaux de transformation du parking aménagé sur le jardin Bonnefoy ont été réalisés par une entreprise extérieure ? La réponse de Corinne Testud-Robert, maire, est que les 2 entreprises étaient sur place pour le projet de la halle aux raisins.

Pourquoi avoir demandé aux associations de Visan de communiquer la liste de leurs adhérents et leurs factures de 2020 ? « Pour mieux connaître les associations », répond C. Testud-Robert.

## VISAN L'association des anciens combattants va changer de président

L'association des anciens combattants va se réunir le 12 février à 16 h à l'espace Gérard Sautel pour renouveler son conseil d'administration et trouver un remplaçant à son président, André Constant qui souhaite passer la main.

Le bilan sera vite établi puisque toutes les activités ont été annulées en 2020, et par conséquent toutes les rentrées financières comme les concours de belote et le loto.

Et comme le repas de l'amitié n'a pu avoir lieu, André Constant a décidé d'offrir la cotisation 2021 à tous ses adhérents.

Quid de 2021 ? Les perspectives ne sont pas encourageantes pour le moment. Seules les cérémonies patriotiques habituelles qui se sont déroulées en 2020, sont prévues pour 2021 : 8 mai, 12 juin à Va-



Irès, 18 juin, 14 novembre, 5 décembre

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter André Constant au 06 81 23 01 50 ou par mail à constant.as2138@orange.fr.

LTRC265U1013

## Le goudronnage des trottoirs clôt les travaux



Devant la mairie, un enrobé a été réalisé. Photo Le DL/P.G.

L'entreprise Eiffage route termine les travaux engagés rue des Alliés, avec un goudronnage des trottoirs. Plusieurs missions ont été réalisées en amont : le remplacement de la conduite principale d'eau potable et des raccords aux installations privées et la réfection de la chaussée. L'occasion était donnée de faire également un enrobé nécessaire devant la mairie.

Vaucluse matin du 14 février 2021

## Expressions visanaises regorge d'idées

Une liste d'animations a été dévoilée lors de l'assemblée générale de l'association Expressions Visanaises. Les dates seront communiquées au fur et à mesure.

➤ Deux concerts en plein air. Des variétés invitant à la danse dans le style bal populaire. Un concert spectacle à l'espace Gérard-Sautel. Les concerts auront lieu dans la chapelle ou dans le parc si le temps le permet.

➤ Un spectacle qui parcourt le répertoire des œuvres des Beatles. Les musiciens, tous professionnels, interpréteront une promenade scénarisée dans l'œuvre des Beatles dans des jeux de lumières, des décors réels et virtuels, des projections vidéo.

➤ Artistes dans les rues, suivant le même schéma qu'en 2020 : des artistes peintres, sculpteurs, artisans d'art, photographes, tous bénévoles, s'installent dans les rues du vieux village pour rendre compte de la beauté des lieux à travers l'expression de leur art.

➤ Un marché de produits locaux sur la place de la Coconnière et dans les rues du vieux village. Avec un « corner » truffe blanche. Une animation musicale dans les rues en matinée.

Sont envisagées : animations médiévales, jeux anciens, clown. Une buvette pourra être installée à l'hôtel de Pellissier.

➤ Au cours de la première quinzaine d'août, trois à cinq soirées de cinéma en plein air avec un fil rouge : un thème, un acteur, un réalisateur. Cette année hommage au comédien Paul Meurisse. Avec restauration et buvette à disposition du public. Les séances se feront peut-être en « drive-in ». Un concert en marge du festival de cinéma.

➤ Les expositions à l'hôtel de Pellissier seront élargies afin d'intéresser le plus grand nombre.

➤ "Les conteurs au coin du feu" : l'histoire et les histoires de Visan racontées par de vieux visanais devant la cheminée de la cuisine de l'Hôtel de Pellissier, en grignotant des châtaignes grillées ou des oreillettes.

➤ De petits spectacles de théâtre dans le style théâtre à la maison, en association avec le théâtre du rond-point (TRP) et/ou le centre dramatique des villages du haut Vaucluse.

➤ Lectures avec le TPR.

➤ Des ateliers de cuisine, dégustation de vins, photos, haïkus.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 14 février 2021

## René Duplan est le nouveau président des anciens combattants



De gauche à droite, Corinne Testud-Robert maire, Christophe Duplan, trésorier, René Duplan, président, François Arnaud, vice-trésorier et Jean-Claude Reynier, vice-président. Photo Le DL/Laurence DENY

André Constant, président de l'association des prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie Tunisie Maroc (PG-CATM) depuis 2010, a passé la main vendredi 12 février. C'est René Duplan, un cofondateur de l'association avec Gérard Sautel, il y a 51 ans, qui le remplace. René Duplan a été trésorier, secrétaire et porte-drapeau. Son petit-fils, Christophe Duplan a repris le drapeau depuis quelques années. Les deux autres porte-drapeaux sont Jean-Pierre et Emilien Maturier.

Le nouveau conseil d'administration est composé du vice-président Jean-Claude Reynier, du trésorier Christophe Duplan, du vice-trésorier François Arnaud et de la secrétaire France Ginèse. Après avoir présenté les manifestations patriotiques, à savoir 8 mai, 12 juin à Valréas, 18 juin, 14 novembre, 5 décembre, le président a précisé que l'association n'ira plus à Valréas si le maire ne tient pas compte de sa demande, à savoir que les porte-drapeaux marchent moins vite !

Vaucluse matin du 15 février 2021

## Des ballons remis aux clubs de football



Remise des sacs garnis de ballons aux trésoriers des clubs de rugby et football de Valréas. Photo Le DL/Pascal GUILLOT

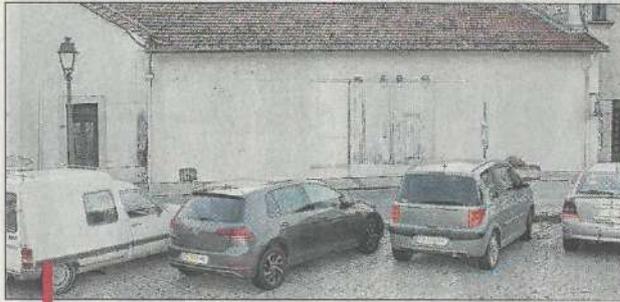
Le maire de Visan, Corinne Testud-Robert, vice-présidente du conseil départemental a remis à l'entraîneur de la JSV (jeunesse sportive visanaise) et également aux trésoriers des clubs de rugby et foot de Valréas, un sac rempli de ballons de football. Ces ballons offerts par le conseil départemental permettent aux encadrants des clubs d'accueillir les licenciés dans de meilleures conditions avec davantage de matériel. Ce sont près de 3 000 ballons qui ont été remis à 155 clubs du territoire, ce qui représente un montant de 40 000 euros, pour 18 000 licenciés.

Vaucluse matin du 15 février 2021

# Le projet de la Halle aux raisins prend forme

Informée le jour même à midi sur le contenu des questions à l'ordre du jour du dernier conseil municipal débattues, l'opposition n'a pas manqué de manifester son mécontentement. "La prochaine fois nous serons plus exigeants et nous irons jusqu'au tribunal administratif pour faire annuler les délibérations", avertit Jean Prévost.

Le projet d'aménagement de la Halle aux raisins (précisons que la dénomination du lieu n'est pas définitive), projet de campagne de la majorité, a bien avancé après 9 mois de gestation. Ce projet a pour ambition d'améliorer le cadre de vie des habitants, de renforcer l'attraction de la place de la Coconnière (porte d'entrée vers le centre historique) et de désenclaver la cave viticole en faisant une trouée à hauteur de l'avenue



Le projet se situe dans les bâtiments situés en face de la place de la Coconnière. /PHOTO B.F.

ue Général de Gaulle.

Pour cela, la commune va faire l'acquisition d'une maison et d'une partie de l'ancien chai (118 000 €, frais de diagnostic et d'acte compris). "Il s'agira d'offrir une halle couverte et semi-fermée pour les marchés de producteurs, des événements fa-

vorisant la promotion et la connaissance des vins de Visan et diverses animations culturelles, associatives ou commerciales, et cela en toutes saisons. Il s'agira aussi de mettre en valeur le patrimoine bâti de la cave et de son histoire", précise le maire Corinne Testud-Robert.

La majorité compte ainsi transformer la place de la Coconnière en place de village provençal et pour cela, déplacer le stationnement vers d'autres lieux proches, comme le parking Bonnefoy situé juste au-dessus (en cours d'aménagement) ou les espaces extérieurs de la cave (à négocier). Une première estimation a été établie avec le concours du CAUE (823 450 € HT) et les demandes de subventions sont en cours. La majorité espère obtenir 60 à 70% d'aides. Elle peut déjà solliciter une aide de 30 000 € dans le cadre du plan de relance "Plus en avant" mis en place par le Conseil départemental de Vaucluse pour les opérations dépassant 150 000 €. **B.F.**

La suite du conseil municipale dans une prochaine édition.

La Provence du 15 février 2021

# Travaux de sécurisation avenue Général-de-Gaulle

Lors du dernier conseil municipal dont nous nous sommes déjà fait l'écho, hier, il a aussi été question de l'aménagement de l'avenue du Général-de-Gaulle sera réalisé en amont et en aval de la boulangerie "La corbeille à pains" afin de sécuriser cette portion de voie appartenant à la RD 976 très fréquentée.

Plusieurs aménagements sont envisagés : installation d'un plateau traversant pour ralentir les véhicules et offrir un accès sécurisé aux véhicules arrivant de l'impasse de la Tour, déplacement du passage piétons pour délimiter les emplacements dévolus aux arrêts minute, travaux de finition (mise à niveau des grilles, création d'un enrobé à chaud, marquage au sol, signalisation, réfection des trottoirs, accès PMR, installation de mobilier urbain).

Ces travaux estimés à 56 871 € HT sont subventionnables à hauteur de 50% par le produit des amendes de police (une demande a été effectuée



Aménagement sécuritaire en prévision à hauteur de la boulangerie "La corbeille à pains". /PHOTO B.F.

auprès du conseil départemental).

## Au fil des dossiers

Le conseil a renouvelé la convention d'aide à l'archivage entre la commune et le centre de gestion du Vaucluse (12 jours à 250€ la journée tous frais compris). L'opposition a voté contre le choix fait par la municipalité de remplacer l'ASVP par un poli-

cier municipal au grade de brigadier-chef principal. Le 1<sup>er</sup> adjoint Jean-Noël Arrigoni reconnaît lui-même que cet emploi constitue "un coût salarial supplémentaire significatif". L'opposition aurait en effet préféré que la commune mette l'accent sur la vidéo protection.

Le conseil a approuvé à l'unanimité la convention avec le SMBVL pour la mise à disposi-

tion de ses outils, services et moyens d'anticipation, de suivi et de gestion de crise.

L'aménagement paysager et l'entretien annuel du site de l'ancien château ont été confiés à la MFR de Richerenches : un total de 10 400 € pour les différentes prestations plus une dotation en matériel pour l'école d'environ 500 € par an pour l'entretien, une fois l'aménagement finalisé. Deux dénominations de voies prêtant à confusion (avenue St Vincent sur la RD 976 et chemin St Vincent sur le CR 23), il a été décidé de rebaptiser le chemin St Vincent "chemin de la Cabasse" (nom tiré d'une ancienne ferme du quartier). Le conseil s'est terminé autour des questions posées par l'opposition, avec des précisions demandées sur l'aménagement du parc Bonnefoy en parking, le plan de vaccination, le déplacement du 3<sup>e</sup> âge dans les locaux de l'ancienne Poste, les demandes effectuées auprès des associations par la nouvelle municipalité. **B.F.**

La Provence du 16 février 2021

# La ferme de l'Estau poursuit son développement

La ferme a ouvert ces jours-ci son magasin au lieu-dit l'Estau. C'est une belle aventure pour un couple de jeunes agriculteurs, Johanna 30 ans et Grégory 31 ans. Ils se connaissent depuis l'école primaire et sont cogérants depuis 2009. Grégory disposait à cette époque de 2 ha plantés d'abricotiers, le fruit se vendait au camping familial et sur un marché. Au fil des années, le jeune agriculteur a racheté des terres et planté d'autres arbres fruitiers, ainsi que des légumes vendus aussi en panier. A ce jour, la ferme de l'Estau, créée en 2014, compte 16 ha et la vente se fait sur place seulement avec des productions locales et de saison. Ils ont œuvré des années avec l'aide de la famille et d'amis d'abord, en construisant un grand hangar, puis leur habi-

tation. Enfin, le magasin décoré dans le style campagnard. Ils ont embauché Florian, un salarié à l'année, puis étendu leurs jours et horaires d'ouverture pendant le confinement et recruté d'autres personnes ponctuellement en fonction des besoins. L'activité nécessite de la main-d'œuvre entre la plantation, l'entretien, la récolte, le stockage et la vente. Ils font appel à des stagiaires, en relation avec la Maison Familiale Rurale de Richerenches, où Grégory a fait ses études agricoles. Comme le dit Johanna : « C'est un juste retour des choses », précisant aussi, « nous proposons gratuitement à des producteurs locaux de venir exposer et vendre leurs produits : miel, vin, jus de fruits, olives ». La ferme s'est développée aussi en élevant des vo-

lailles : poulets fermiers, pintades, chapons pendant les fêtes. Les cogérants dressent également leur stand, le lundi matin, au marché de Tulette. On peut trouver leurs produits toute l'année dans 2 boutiques de produits du terroir à Vaison et à Tulette, ainsi qu'en été à "La cabane" route de Valréas. Ils l'avouent tous deux : « Nous sommes fiers de notre parcours, aussi bien professionnel avec un taux de fidélisation de 90 %, que personnel, en comptant aussi sur nos proches et nos employés ».

Pascal GUILLOT

Ferme de l'Estau route de Baumes. Elle est ouverte du mardi au vendredi, de 11 à 12 heures et de 16 à 19 heures, le samedi matin de 10 à 12 heures.



Johanna et Grégory dans leur nouvelle boutique.

Vaucluse matin du 17 février 2021

## VISAN Associations

### C. Testud-Robert éteint la polémique

Un courrier adressé par la mairie aux associations demandant leur bilan financier avec copie des factures et la liste des licenciés visanais et extérieurs a créé quelques remous dans le monde associatif.

L'opposition a posé une question à ce sujet lors du dernier conseil municipal, rédigé comme suit : « Vous avez sollicité les associations de Visan pour qu'elles vous communiquent la liste de leurs adhérents et les factures de l'année 2020 dans le cadre de leur demande de subvention 2021. Est-ce une pratique exceptionnelle due à la pandémie actuelle ou un nouveau mode de fonctionnement de votre part en direction de nos associations ? »

Question à laquelle Corinne Testud-Robert a répon-



du : « c'est pour mieux les connaître ».

Une certaine agitation a

suivi cette réponse. Qu'en est-il exactement ?

La CNIL est très précise sur ce point. Une mairie ne peut demander à une association la liste nominative de ses adhérents. Pour contrôler les subventions versées, elle peut demander la copie certifiée de son budget et de ses comptes annuels, son rapport annuel et tous les documents faisant apparaître les résultats de son activité.

Interrogée sur les intentions de la mairie vendredi 12 février, Corinne Testud-Robert a été très claire : « les associations ne doivent pas donner le nom de leurs adhérents mais leur nombre ce qui permettra d'avoir un aperçu de la fréquentation urbi et orbi. » Cette réponse devrait apaiser les esprits.

## VISAN Anciens combattants visanais

### Ne plus courir derrière les porte-drapeaux



De gauche à droite, Corinne Testud-Robert maire, Christophe Duplan trésorier, René Duplan président, François Arnaud vice-trésorier et Jean-Claude Reynier vice-président.

À l'occasion de l'assemblée générale de l'association des prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie Tunisie Maroc (PG-CATM) le 12 février dernier, le président en place depuis 2010, André Constant a présenté sa démission.

René Duplan qui le remplace connaît bien l'association, puisqu'il en fut, avec Gérard Sautel, le cofondateur en

1969. Son petit-fils, Christophe Duplan qui le remplace comme porte-drapeaux depuis quelques années entre également au conseil d'administration comme trésorier. Sont également élus au conseil d'administration Jean-Claude Reynier comme vice-président, François Arnaud comme vice-trésorier et France Ginèse comme secrétaire. Les deux autres porte-

drapeaux sont Jean-Pierre et Émilien Maturier. Les manifestations patriotiques au monument aux morts du 8 mai, 18 juin, 14 novembre et 5 décembre sont actées. Pour ce qui est du 12 juin à Valréas, le nouveau président va écrire au maire de la ville que Visan ne se déplacera plus le 12 juin si les porte-drapeaux ne raient pas leur marche.

## Des adoptions de chats en forte hausse



L'association Chats-ia-la a tenu son assemblée générale le 6 février.

Elle est toujours en recherche de familles d'accueil dans l'attente d'une adoption.

Des dons de stérilisation sont donnés par 30 millions d'amis. En 2020, 78 femelles et 39 mâles ont été stérilisés.

Les revenus proviennent de tom-

bola, de subventions et du loto (annulé en 2020). 800 kg de dons en croquettes reçus l'année dernière.

Pour 2021, sont prévus une tombola, un loto et un vide-greniers ainsi que des récoltes de croquettes à l'entrée de commerce.

Le nombre d'adoptions augmenté : 40 en 2018, 83 en 2019 et 146 en 2020.

Rédaction Valréas  
Renaud Bourasset

contact : 04 90 35 19 76  
06 16 42 39 32

La Tribune

La Tribune du 18 février 2021

# Les rythmes scolaires seront-ils modifiés ?

La réforme des rythmes scolaires date de 2013. L'école à Visan fonctionne actuellement sur un rythme de 4 jours et demi, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h, ainsi que le mercredi matin de 8 h 45 à 11 h 45. L'équipe enseignante propose de modifier ces horaires sur 4 jours en supprimant le mercredi matin, soit 4 jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Que ce soit au niveau des enseignants ou du Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP), les arguments sont les mêmes pour les 4 jours ou 4 jours et demi : le bien-être de l'enfant et le respect de son rythme biologique.

### Qu'en est-il ?

Corinne Testud-Robert, maire, précise que cette demande des enseignants date de

l'année dernière et que la réponse avait été reportée du fait de l'arrivée de la pandémie et du confinement au mois de mars. Un sondage avait été envoyé aux parents et le résultat était de 50/50. Pour sa part, « la décision sera collégiale, rien n'est imposé, tout doit être fait au mieux pour les enfants ».

Un nouveau sondage est envoyé aux parents d'élèves par l'équipe enseignante qui demande de nouveau un retour à la semaine de 4 jours, précisant qu'il n'est pas prévu pour le moment de moyen de garde le mercredi sur Visan. La réponse doit être donnée pour le 10 mars au plus tard.

Une réunion se tient en mairie ce jeudi avec le FREP qui s'interroge sur la remise en cause du rythme scolaire actuel. Le FREP a connu la semaine de 4 jours et peut



Décision attendue sur le retour ou non de la semaine de 4 jours.

donc faire part de son expérience en la matière.

Depuis 2014, par le biais du Centre de Loisirs Associés à l'École (CLAE), les activités proposées aux enfants s'ouvrent sur les associations de Visan. Deux nouveaux

animateurs ont été embauchés pour développer les activités périscolaires et constituer une équipe stable disponible toute l'année.

En sortant à 16 h après une journée de 5 h 15, les enfants participent aux différentes activités qui leur sont présentées, que ce soit à la médiathèque ou avec les associations de football, tennis, pétanque, danse et couture. Un changement d'horaire soulève quelques questions. En sortant à 16 h 30 après

6 heures de cours, les enfants seront-ils toujours aptes à suivre d'autres activités après avoir pris leur goûter, c'est-à-dire à 17 h ?

Question financement, la baisse des horaires d'ouverture du CLAE aura un impact sur les emplois et les prestations perçues par la Caisse d'Allocations Familiales calculées sur le nombre d'heures.

La décision finale appartiendra à Corinne Testud-Robert.



L'équipe du FREP au complet qui gère les activités périscolaires.

### GRILLON

#### Les lycéens en visite à la Maison Milon



Les élèves de la classe de 4e du lycée Saint Dominique ont visité le Fablab. Cette visite avait pour objectif une découverte des métiers de l'informatique.

Les lycéens ont pu voir en activité les différentes machines de l'as-

sociation (imprimante 3D, machine à thermoformer, fraiseuse...). Pour l'occasion, ils ont pu assister à la réalisation du logo de leur lycée qui a été découpé au laser et offert à chaque élève. Une découverte passionnante qui fera peut-être des vocations.

LTRC28SU1014

**Secrets**  
de nos  
**terroirs**

ARDECHE - DRÔME - VAUCLUSE

*La passion et l'amour du bon à retrouver dans ce magazine dédié au terroir et à ceux qui le font vivre.*

**Disponible en kiosque**

100 pages • 7,90 €

Les charcuteries ardéchoises

Les truffes du Sud-Est

Les spécialités boulangeres drômoises

Les grandes tables de notre région

## Une nouvelle consultation sur la semaine de 4 jours à l'école



Si les enseignants entendent revenir à la semaine de 4 jours, l'équipe du FREP (notre photo) préfère conserver un rythme scolaire sur 4 jours et demi.

L'équipe enseignante de l'école Josette-Constant a déposé à nouveau en mairie une demande de retour à la semaine de 4 jours. L'année

dernière, un sondage auprès des parents d'élèves avait donné un résultat de 50 % pour et 50 % contre. L'arrivée du confinement et la fer-

meture des écoles avaient stoppé la consultation.

C'est pourquoi, les enseignants ont de nouveau envoyé un sondage aux parents

qui ont jusqu'au 10 mars pour se prononcer sur les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Aucune garde n'est prévue actuellement le mercredi matin.

Alors que les horaires actuels sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h, et le mercredi matin, de 8 h 45 à 11 h 45.

Corinne Testud-Robert, maire, a fait savoir « que la décision sera prise dans un esprit collégial, que tout doit être fait dans l'intérêt des enfants et que les parents sont bien placés pour voir ce qui leur convient le mieux ».

Si les enseignants et le Foyer rural d'éducation populaire (FREP) ne sont pas d'accord sur l'aménagement de la semaine scolaire, ils se rejoignent sur le même ob-

jectif qui est le bien-être de l'enfant et le respect de son rythme biologique.

Le FREP qui a connu avant 2014 la semaine de 4 jours, n'est pas favorable à ce retour. Le centre de loisirs associés à l'école (CLAE) qui accueille les enfants après la classe, leur permet de bénéficier d'autres activités (tennis, football, danse, pétanque, couture), ainsi qu'une animation autour du livre à la médiathèque. L'allongement de la journée d'études de  $\frac{3}{4}$  d'heure et une sortie des classes plus tardive ne seront pas propices à une participation active des enfants. Et que deviendra le projet d'école ? Pour le FREP, il serait dommage que le CLAE se transforme en simple garderie.

Le FREP doit rencontrer Corinne Testud-Robert ce jeudi pour faire valoir ses arguments